

Règlement du jeu LinkedIn « 2 000 abonnés » Novembre 2021

1. Société organisatrice

CATTINAIR SAS, au capital de 650 000 €, immatriculée au RCS de Belfort sous le numéro 820 607 810 et ayant son siège social situé 6 rue des Bouleaux 25150 PONT-DE-ROIDE organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat, intitulé « Jeu – LinkedIn 2 000 abonnés » du mercredi 03 novembre au vendredi 03 décembre 2021.

Ce jeu concours est accessible sur les pages LinkedIn et Facebook de l'entreprise :

- ⇒ **LinkedIn** : <https://fr.linkedin.com/company/cattinair>
- ⇒ **Facebook** : <https://www.facebook.com/CattinairFrance>

Cette opération est soumise exclusivement au présent règlement (ci-après le « Règlement »).

2. Conditions et modalités de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ou mineure, sous la responsabilité de son tuteur légal, résidant en France métropolitaine. Les participants doivent posséder un compte LinkedIn et/ou Facebook et faire partie des abonnés de la page LinkedIn CATTINAIR et/ou Facebook CATTINAIRFrance. Le jeu est ouvert du mercredi 03 novembre au vendredi 03 décembre 2021 au-delà de ce délai, les participations ne seront pas valides. Toute fraude sur ces points entraîne l'invalidation du participant.

Les membres du personnel de la société organisatrice CATTINAIR ainsi que des sociétés jugées comme concurrentes (pour cause de confidentialité du gain 01 qui inclut une visite de notre usine de Luxeuil-les-Bains) ne sont pas autorisés à participer.

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications. Il est autorisé une participation par personne sur chaque réseau social (LinkedIn et Facebook).

Pour participer au jeu, le joueur doit :

1. Se rendre sur la page [LinkedIn CATTINAIR](#) et/ou [Facebook CattinairFrance](#) (possibilité pour un participant de jouer sur les deux pages pour doubler ses chances).
2. S'abonner à la page si ce n'est pas déjà le cas.
3. Liker et partager le post « 2000 abonnés ».

3. Détermination du gagnant

Le gain se compose :

- d'un gros lot correspondant à un séjour visite/découverte de Luxeuil-les-Bains pour 2 personnes comprenant une visite de notre usine avec accueil petit-déjeuner et un séjour en demi-pension (1 nuit d'hôtel avec petit déjeuner et dîner ; accès espace bien être 1h ; visite du Musée Ecclésia ; sortie VAE au pays des 1 000 étangs) d'une valeur de 269 € valable 1 an et à utiliser en semaine ou vendredi/samedi. En partenariat avec l'Office du Tourisme de Luxeuil-les-Bains.
- de 3 petits lots « pack Cattinair » comprenant des goodies et une boîte de chocolats d'une valeur approximative de 5 € par lot.

Aucun échange, ni aucun remboursement ne sera accepté.

À la clôture du jeu, le vendredi 03 décembre 2021, 1 gagnant sera tiré au sort parmi les participants pour le gros lot et 3 gagnants pour les petits lots. En prévision d'un refus ou de la non-réponse des gagnants, un second tirage au sort sera effectué. Le tirage au sort sera effectué par la Société Organisatrice parmi les participants répondant aux conditions du Jeu-Concours. Le gagnant sera contacté par message privé à l'issue du tirage au sort. Le gagnant du lot 01 sera invité à prendre contact avec nous pour organiser son séjour et viendra récupérer les informations lors du séjour en commençant par la visite de notre usine à Luxeuil-les-Bains. Les 3 autres gagnants pourront venir récupérer leur pack au siège social de l'entreprise si cela est possible, dans le cas contraire, nous leur enverrons le plus rapidement possible à l'adresse de leur choix. Le lot ne pourra faire l'objet d'aucune contestation, ni être échangé, repris, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix.

4. Publication du présent règlement

Le règlement de ce jeu est diffusé sur le site Internet www.cattinair.fr et peut être adressé à toute personne en faisant la demande à l'adresse email suivante : cc@cattinair.com

5. Litige et responsabilité

Si pour une raison indépendante de leur volonté, le jeu devait être annulé, écourté ou prorogé, la société organisatrice Cattinair et les partenaires ne pourraient en aucun cas en être tenus responsables.

6. Propriété et utilisation des données

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier à Cattinair, 6 rue des Bouleaux – 25150 PONT-DE-ROIDE ou par email à info@cattinair.com en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.